



Wallonie



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est Monsieur Franciskus MONFORTS VON HOBE, représentant légalement la Fmh - Beteiligungsgesellschaft(SA), ayant son siège social sis à Route de Hockai 17 à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé "Cokaifagne" et "Route de Hockai" à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°42K, 63L, 104H.

Le projet est de type : l'urbanisation de trois parcelles en vue de créer 15 lots destinés à l'habitation.

Dossier soumis à Enquête publique en vertu des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, ainsi qu'aux articles D.IV.41 et D.VIII.7 du CoDT, pour le motif suivant :

Élargissement du chemin vicinal n°1 avec création d'un trottoir - création d'une liaison sur le domaine public entre la route nationale N640 à l'Ouest et le chemin vicinal n°1 Route de Hockai à l'Est - création, au Sud de la future urbanisation, d'une servitude de passage de 4 m de large pour assurer une liaison entre la N 640 et la Route de Hockai.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Les jeudis **16/04/2026** et **23/04/2026** de 17h à 20h00.

L'enquête publique est ouverte le 07 avril 2026 et clôturée le 07 mai 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/SC202500002/22/2025**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu **le 07 mai 2026** de 14h00 à 15h00 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 13/03/2026

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

B. ROYEN



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG